

Union SNUI - SUD Trésor Solidaires



JOURNAL DE LA SECTION DES DIRECTEURS

N°68- Septembre 2011

Le 29 septembre 2011

Audience Philippe PARINI du 21 septembre 2011

Une délégation de la section des directeurs de l'UNION composée de Christian BOULAIS, secrétaire de section, et Bernard CAMUT, chargé de l'encadrement au bureau national, a été reçue en audience par Philippe PARINI assisté de Philippe RAMBAL.

Les points suivants ont été abordés sous forme de questions-réponses. En préambule, le directeur général a évoqué le contenu du rapport de la Cour des comptes qui a été remis au Sénat et dont la bonne tonalité témoigne de la réussite de la fusion. Il remercie tous ceux qui ont contribué à ce qu'il n'y ait pas de fausses notes fâcheuses dans le rapport.

Section des directeurs : Le réseau des attachés fiscaux n'a pas été modifié, sauf à la marge depuis très longtemps. Or, avec l'émergence de nouveaux acteurs (Inde, Chine, Brésil, Russie) ne serait-il pas temps d'élargir notre représentation?

Philippe PARINI: Lorsque je suis arrivé, j'avais une mission: réussir la fusion; et c'est à dessein que tous les sujets n'ont pas été abordés. Mais sur le fond, vous avez raison et je vais introduire une réflexion. En première analyse, je souhaiterais que leur activité soit davantage centrée sur l'actualité des pays où ils sont implantés. Quant à ouvrir une réflexion sur une meilleure couverture des zones à enjeux, pourquoi pas. Le monde bouge.

Section des directeurs: La crise a au moins une vertu, elle fait la démonstration qu'une administration financière performante est un outil indispensable pour garantir les budgets des Etats et la cohésion sociale. Aujourd'hui, les suppressions d'emplois fragilisent l'outil DGFIP et pour économiser quelques millions d'euros, n'en perd t'on pas beaucoup plus en approche macro-économique ?

Philippe PARINI: Sujet important en effet. La DGFiP a participé au delà de la norme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. On oublie souvent qu'une partie des économies liées à ces suppressions a été redistribuée aux agents sous des formes diverses. Mais il est clair qu'à l'avenir, on ne pourra pas continuer sur le même rythme.

Vous avez raison sur l'angle "rôle de la DGFiP", tout ceci renvoie à des questions stratégiques se résumant à clarifier le projet pour 2012/2015. Je ne vous cache pas que j'ai des idées sur le sujet. Je vois deux pistes de réflexion incontournables que sont l'organisation de nos services et la hiérarchisation des tâches.

Section des directeurs : Où en êtes-vous de vos réflexions sur la fiscalité patrimoniale ?

Philippe PARINI: C 'est un sujet que je vais ouvrir au premier trimestre 2012. Il est dans le "radar de mes réflexions", je vais organiser un "brainstorming" en centrale sur le sujet puis ouvrir les discussions avec les organisations syndicales. Je ne suis pas gêné pour dire que l'on partira d'une feuille blanche et que je souhaite en fin de compte construire une cohérence d'ensemble autour d'un métier.

Nous procéderons au classement des conservations comme prévu et en fonction des solutions retenues, nous verrons s'il faut modifier le classement.

Section des directeurs : Et les services fonciers ? Le chantier de la révision des bases n'est-il pas l'occasion de sortir du milieu du gué ?

Philippe PARINI: Là, le sujet est plus compliqué. Il faut dire que le dossier a donné lieu à des batailles acharnées qui laissent des traces. D'ailleurs, tout le monde est divisé sur le sujet, certains directeurs

1

m'affirment qu'il faut finaliser la réforme sur les bases antérieures et d'autres, non moins crédibles, me disent que la réforme conduit à une perte de technicité préjudiciable. Le chantier de la révision des bases est sans doute un bon angle pour réexaminer le dossier.

Section des directeurs : Nos outils de simulation en matière de FDL sont relativement frustres, FIDELIO est arrivé tardivement et reste limité qu'en pensez-vous ?

Philippe PARINI: On vient de livrer FIDELIO mais vous avez raison globalement, nous pourrions être mieux outillés pour gérer l'intercommunalité qui est un nouvel échelon territorial que nous n'avions pas "dans notre programme génétique". Nous n'y étions pas tellement préparés, reconnaissons-le. Je mesure qu'il s'agit d'un enjeu important et nous investissons beaucoup sur le sujet mais il est certain que sur le terrain, on puisse utiliser le mot lenteur.

Section des directeurs : Les emprunts qualifiés de "toxiques " souscrits par les collectivités locales ne posent-ils pas la question du rôle de la gestion publique dans cette affaire ?

Philippe PARINI: Ma première remarque sera de dire que dans cette histoire, les comptables publics n'ont pas été éclaboussés. C'est une bonne base de départ. L'enjeu consiste à faire découvrir les règles prudentielles aux collectivités locales. Il faut replacer de l'Etat conseil. Dans ce cadre je voudrais que le pôle GP soit le "back office" des trésoreries pour le conseil financier aux collectivités. Les services des trésoreries générales étaient trop lointains. Il y a des marges de progrès, croyez-moi. En faisant de l'analyse risque financière, on valorisera le rôle de nos services, j'en suis convaincu.

Section des directeurs : Le différent sur de la responsabilité des comptables avec la Cour des comptes est-il solutionné ?

Philippe PARINI: Il n'est pas solutionné à ce jour, ce qui ne signifie pas que l'on ne cherche pas de solutions. (après avoir dressé un historique complet et détaillé). L'objectif sur lequel nous travaillons, consiste à obtenir un protocole formalisé qui permettrait de conserver le principe de responsabilité des comptables mais dans le cadre d'un risque dont l'assurabilité serait garantie. L'option pourrait consister à distinguer les débets sans préjudice (où l'on appliquerait de manière symbolique la RPP) et ceux avec préjudice où l'on aurait un système barémisé avec plafond et pouvoir d'appréciation du Ministre.

Section des directeurs : Quand allez-vous annoncer les garanties données aux conservateurs qui seront en poste au delà du 31/12/2012 ?

Philippe PARINI: Nous allons organiser une réunion métier fin octobre 2011 au cours de laquelle j'interviendrai et je donnerai les règles retenues. Mais l'idée est de traiter convenablement les agents concernés.

Section des directeurs : Continuerez-vous à respecter l'équilibre des nominations par filière dans la future CAP 1 ?

Philippe PARINI : Oui, car c'est un des éléments de la réussite de la fusion. Je souhaite donc continuer à respecter ce principe d'équilibre et j'ajoute que la centrale gardera la main sur le " carré magique " car c'est encore trop frais pour changer les principes et il y a encore et toujours la "force des métiers ". En résumé, le dépastillage se fera en centrale et nous ouvrirons de manière croisée et progressive les métiers dans chaque filière.

Section des directeurs : Des services de la filière fiscale ont découvert l'audit approfondi qui ressemble à la vérification de service, style inspection des services d'avant 1981. Qu'en est-il ?

Philippe PARINI: Le métier de l'auditeur, c'est aussi de vérifier un poste dans sa globalité, mais en intervention rapide. Je crois que ce n'est pas absurde même si ce peut être douloureux.

Tout poste devrait faire l'objet d'un contrôle de ce type tous les quatre ou cinq ans. Je note les incompréhensions suscitées et je verrai avec la MNA comment les lever en la forme.

Lors de cet entretien, nous avons trouvé un Directeur général savourant sans fausse modestie le succès de la/sa fusion. Nul doute qu'il se verrait bien tenir, pour le moins, la plume du document d'orientation stratégique 2012/2015 de la DGFiP. A peine a-t- il évoqué durant cet entretien, les élections de 2012 comme élément de contexte.

Mais c'est une autre histoire!

COMPTE RENDU DE LA CAP des Conservateurs des Hypothèques du 15 septembre 2011

Cette CAP était présidée par la Sous-directrice de l'Encadrement et des relations sociales, MM Gontard. La Sous-direction GF 3 était représentée par M Dufant. Après les déclarations liminaires l'administration a formulé les observations suivantes :

Les sujets métiers.

Le Sous-directeur, M Dufant, a déclaré avoir reçu nos messages, nous avoir entendus et il a jugé nos critiques sévères et injustes (L'Union est cependant certaine de la crédibilité des critiques extrêmement sévères sur les conditions d'exercice du métier formulées en déclaration liminaire).

Il a régulièrement souligné que face à nos attentes, son pouvoir de réponse était limité.

Il faudra attendre les prochains rendez-vous et nous devrions en savoir plus avant la fin de l'année 2011:

- le reclassement sera traité lors du groupe de travail du 4 novembre,
- la réunion "métier" aura lieu avant l'AG de l'AMC,
- la responsabilité, la reprise par GF 3B de la mission juridique et contentieuse de l'AMC seront à l'ordre du jour de cette réunion.

A défaut de réponses aux questions posées dans notre déclaration liminaire, Francis Olive est intervenu solennellement en séance, au nom de l'Union.

Si nos critiques sont jugées virulentes, elles sont à la hauteur de la désespérance des chefs de service et des agents face à l'importante dégradation des conditions de fonctionnement et d'exercice de la mission, rendue de plus en plus difficile compte tenu des effectifs disponibles.

Si la réponse aux questions que se posent les collègues qui poursuivront au delà du 31 décembre 2011 sur leur futur statut peut encore être un peu différée, la situation de crise qui affecte un nombre important de bureaux appelle, en revanche, des réponses quasi immédiates sauf à admettre que cette situation sera, de manière quasi irréversible, catastrophique.

La Direction Générale met en avant le fait que tous les bureaux ne connaissent pas de difficultés. Certes, mais 224 conservations sont à plus de 20 jours, ce qui représente près des 2/3 des bureaux. Faudra-t-il attendre que les 354 bureaux soient touchés pour commencer à reconnaître la réalité de la situation?

Le bureau GF3B essaie d'être transparent : c'est enfin exact...après avoir pendant plusieurs trimestres, nié la réalité des suppressions d'emplois et accusé les chefs de service de ne pas savoir piloter leurs bureaux.

Enfin, Francis Olive a fait valoir au nom de l'Union que les équipes sur le terrain attendaient de la centrale des mesures concrètes d'aide qui se révèlent efficaces et non pas des mesures en trompe l'œil du type ''plan FENET'' qui ne pouvaient qu'être sans portée réelle dès lors que les auxiliaires susceptibles d'être alloués étaient pris sur l'enveloppe de crédits d'auxiliaires donnée à chaque directeur en début d'année (et donc déjà distribuée) et non pas sur une enveloppe spécifique.

Quant au stress éprouvé par les agents dans les services CH, il procède certes de l'incertitude quant à l'avenir des bureaux et à la manière dont sera conduite la mission à compter du 1er janvier 2013 mais surtout du vécu actuel, tant il est décourageant de constater que la situation continue de se détériorer et les armoires de se remplir de dossiers en instance de traitement alors même que des gains de productivité sensibles sont constatés.

Les sujets RH.

Dominique GONTARD, Sous-directrice de RH 1, a indiqué qu'en matière de salaires, les dispositifs antérieurs de compensation des pertes ne seront pas remis en place. Cela fait toujours plaisir à entendre.

Enfin, puisque le dispositif semblait pouvoir être remis en cause à l'initiative de la centrale, nous avons obtenu que le mouvement complémentaire pour les CH 4, 5 et 6 se fasse, comme il est écrit au PBO, sur la base des fiches de voeux formulées pour le 1er mouvement.

Le libellé de la note était suffisamment explicite pour qu'il en soit ainsi en l'absence de nouvelles règles de gestion dont on ne voit pas l'utilité pour un dernier mouvement balai.

La prochaine CAP devrait se tenir en février 2012 et elle concernera les vacances du second semestre 2012.

A ce jour, 38 vacances sont connues: 3 CH1, 20 CH2 et 15 CH3.

Concernant les CH2, la DG a précisé que beaucoup de candidatures de DDEP avaient été écartées car les départs allaient de 2017 à 2024, ce qui aurait produit un effet d'aubaine non acceptable.

Ces postes ne seront donc pas pourvus.

L'Union était représentée par les capistes suivants :

- Jean-Claude Perrier et Francis Olive, conservateurs ;
- Bernard Camut et Jean-Marc Bruyere, IP;
- Jean-Michel Allard et Joël Bertin, AFiPA
- Monique Bouquet, IDIV HC.

Les représentants de l'Union ont, comme à chaque CAP, défendu le métier et la mission et ont assuré un examen et une défense poussés des dossiers individuels, permettant de régler un nombre non négligeable de situations.

CONSERVATEURS, VOTEZ POUR LES LISTES DE L'UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES

Secrétaire de section Christian BOULAIS - AFIP christian.boulais@dgfip.finances.gouv.fr

Correspondant Bureau national Bernard CAMUT - IPFiP bernard.camut@dgfip.finances.gouv.fr